



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accra, le 13 mars 2023

Stopper la déforestation dans la filière cacao : le rôle du commerce équitable pour une mise en oeuvre réussie de la norme ARS et du règlement européen

Dans un contexte d'essor réglementaire de la filière du cacao, Commerce Équitable France (CEF), le Réseau Ivoirien pour le Commerce Équitable (RICE) et le Fair Trade Ghana Network (FTGN) se sont retrouvés à Accra (Ghana) et alertent sur la nécessité d'un partage plus équitable de la valeur au sein de la filière pour donner aux producteurs les moyens d'atteindre les objectifs affichés des nouvelles législations.

La mise en conformité : de grands défis pour les petits producteurs

La filière cacao est un parfait exemple des conséquences des **chaînes de production mondialisées inéquitables** : pauvreté, travail des enfants, déforestation, modes de production non durables etc. C'est pour tenter de répondre à ces défis qu'émergent de **nouvelles initiatives politiques**¹ et de **nouvelles réglementations en Europe et en Afrique de l'Ouest**².

Le mouvement du commerce équitable s'associe pleinement à la lutte contre la déforestation dans une perspective de durabilité de la filière cacao mais tire la sonnette d'alarme : **ces objectifs ne seront pas atteints sans apporter des solutions aux prix structurellement bas du cacao et aux trop faibles rémunérations des producteurs.**

En effet, la protection de la forêt et la durabilité de la filière cacao nécessitent des investissements importants dans les parcelles **pour généraliser une transition agroécologique des modes de production et développer des dispositifs fiables de traçabilité du cacao.**

¹ **ICCIG** : initiative diplomatique de la Côte d'Ivoire et du Ghana pour assurer un revenu décent aux producteurs de cacao.

Alliance européenne pour un cacao durable : dialogue multipartite pour un cacao durable lancé par la Commission européenne avec des représentants de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

IFCD : initiative française pour un cacao durable qui réunit l'Etat, des entreprises (industriels et distributions), des chercheurs et des organisations de la société civile.

² **Règlement européen sur la déforestation** : nouvelle législation européenne qui interdit la mise sur le marché européen de certains produits tels que le cacao lorsqu'ils sont liés à la déforestation.

Norme ARS-1000 : norme ouest-africaine qui fixe de nouvelles conditions de durabilité, de qualité et de traçabilité pour le cacao.

Différentiel de revenu décent : mesure mise en place par l'ICCIG qui consiste en une prime versée directement au producteur de 400\$ par tonne de cacao.



Pour garantir un cacao qui ne contribue pas à la déforestation, il est urgent de stopper les fronts pionniers et de développer des pratiques agricoles permettant de stabiliser la production cacaoyère là où elle se trouve déjà. Or, sur des terres de moins en moins productives et appauvries par des années de monoculture intensive, **il s'agit désormais de restaurer la fertilité des sols et des écosystèmes, notamment à travers l'agroécologie et l'agroforesterie**. Pour cela les cacaoculteurs et cacaocultrices doivent pouvoir investir pour convertir leurs systèmes de production largement monospécifiques et dépendant de plus en plus des intrants de synthèse, en des systèmes plus durables.

Or à ce jour, **la répartition de la valeur au sein de la filière cacao-chocolat ne permet pas aux familles de producteurs de dégager des revenus suffisants pour mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de ces investissements**. Sur une plaquette de chocolat noir à 9.82 € le kilo, le bureau le Basic, estime, dans une étude réalisée pour la FAO, que les producteurs réalisent 2.5% des marges (soit 0,005 centime par kg), quand les distributeurs et les chocolatiers engrangent, de leurs côtés, respectivement 41% et 51% des marges.

« Le cacao durable a un coût: il doit donc y avoir une véritable discussion sur les coûts de production du cacao qui seront nécessairement plus importants si les producteurs produisent durablement »

Mme Tawiah Kwarteng, Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana

Les plateformes de commerce équitable, françaises et ouest africaines, **interpellent ces entreprises**, qui continuent de générer des **résultats économiques et financiers positifs de plusieurs milliards d'euros, et leur demandent de mieux rémunérer les producteurs** pour rendre ces transitions écologiques possibles.

La voix des producteurs portée par le mouvement du commerce équitable

Face à ces défis, **des représentants des pouvoirs publics, du monde de la recherche et de la société civile** se sont réunis au Ghana, dans le cadre du [programme Équité](#), pour **échanger sur les conséquences des nouvelles réglementations du secteur cacao** pour les petits producteurs et imaginer des dispositifs adaptés.

Lors de cette rencontre à Accra, **Mme Tawiah Kwarteng**, la représentante de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire Ghana **a encouragé les plateformes du commerce équitable à faire entendre leur voix et leurs propositions**.

« Il y a un besoin de renforcer les synergies entre les différents réseaux pour porter une voix forte, celle des producteurs. Il faut s'assurer que les négociations politiques ne se fassent pas sans eux et contre leurs intérêts ».

Mme Victoire Caïla, Commerce Équitable France



Pour que durabilité ne rime pas avec pauvreté, **les plateformes de commerce équitable demandent :**

- de favoriser une **participation plus inclusive des producteurs** et de leurs organisations représentatives dans les processus de concertation sur la mise en œuvre des nouvelles réglementations ;
- des **mesures d'accompagnement des organisations de producteurs** pour développer des innovations agroécologiques, mettre en place des dispositifs de traçabilité et financer la transition agroforestière ;
- que **les pays producteurs et l'Union européenne** explorent et mettent en œuvre des **dispositifs de bonus-malus fiscaux** permettant de rééquilibrer la compétitivité prix des entreprises qui s'engagent effectivement dans un commerce équitable et zéro déforestation.

Pour aller plus loin :

commerceequitable.org

rice.ci

fairtradeghananetwork.org

programme-equite.org

Contact presse

Claire Listre

Responsable communication et mobilisation CEF

01 43 94 72 86

communication@commerceequitable.org